

3 entreprises occupent l'espace coworking à la Maison du Guéven

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020 est approuvé, avec cinq votes contre de MM Ingrid Oehler, Morgane Kermaal, David Grall, Philippe Guillerm, Philippe Bras.

Finances Communales

Les tarifs actuels de location de l'espace coworking à la Maison du Guéven évoluent comme suit :

Bureau à l'étage 80 € le mois

Grande salle de 24 m² à l'étage : 160 € le mois.

Trois entreprises occupent l'espace co-working :

depuis le 15.09.2017 : Comme Une Bonne Idée (*commerce en ligne, site internet*),

depuis le 1.10.2018 : M. Joël Guéguen (*géophysique des fonds marins*),

depuis le 3.08.2020 : Mme Magali Lefebvre, (*artiste-photographe*)

Une subvention de 295 € (soit 0,10 €/habitant) est voté au profit de l'Association « Agriculteurs de Bretagne » basée à Quimper ; ainsi que la réalisation de trois panneaux à installer aux entrées de bourg de la commune.

La Commune dispose d'un service de paiement dit de proximité au Bar le Kool, pour permettre de régler par carte bancaire, en numéraire jusqu'à 300 Euros, les factures émises par les structures publiques.

Urbanisme-Environnement-Développement Durable

Le programme de voirie pour l'année 2020 est en cours, dans le cadre du marché à bons de commande.

Les travaux de réfection de la chaussée rue du Guéven démarrent mi-octobre. Les travaux de la venelle du Patronage sont achevés cette fin de semaine.

Un lotissement privé de six lots est acté rue du Moulin de Lanorgant et rue des Rosiers.

Environnement et Espace Rural

L'aliénation d'un délaissé de la voie communale N° 26 à « Locquevry » à M. Peslier et Mme Delaunay est actée au prix de 1 €/m², plus les frais correspondants de notaire et de géomètre notamment à la charge du demandeur.

Le programme de travaux routier est en cours d'achèvement pour l'année 2020 : « Lanorgant », « Kerziolou », « Cumunaldet » et « Lanforchet » sont les quatre derniers quartiers concernés par des travaux de voirie. La reprise de la chaussée en point-à-temps est achevée.

La remise des conteneurs à couvercle jaune recueillant les plastiques-cartonnettes-papiers-emballages..., est effectuée à nouveau vendredi 11 septembre de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, samedi matin 12 septembre de 9 h à 12 h et lundi matin 14 septembre de 9h à 12 h. Ils sont distribués à l'Atelier du service technique au 11, rue Pen Ar Valy.

Action Culturelle - Vie Associative

Un document officiel synthétisant les mesures réglementaires en place actuellement pour faire face à la pandémie Covid-19 a été proposé aux associations lundi dernier 31 aout. Le planning d'occupation des salles et équipements communaux est validé, en accord avec les associations concernées.

Les élus décident l'acquisition d'un deuxième barnum de dimension 5 x 12 m.

Des assemblées générales d'associations sportives de tennis, de football et de handball se sont déroulées cet été, dans le respect des mesures sanitaires.

Action Sociale

Pour information, le directeur de la Résidence Saint-Roch a quitté ses fonctions, remplacé sur ce poste le 21 septembre par Mme Bendouyou.

La Maison du Guéven est une Maison de Services au Public (M.S.A.P.) située sur la commune rue du Guéven, à nouveau ouverte au public avec la présence des structures suivantes : ALDS et ADMR - aide à domicile, assistante-sociale, Mission Locale, Association Agir La Plume ABCD - aide à la rédaction d'actes numériques et de courrier.

Des ateliers d'écriture seront mis en place en fin d'année sur le territoire du pays de Landivisiau.

Affaires Scolaires et Enfance

Les élus acceptent le changement de porte d'entrée du bâtiment public occupé par les maternelles à l'Ecole, au prix de 3.820 €.H.T, effectué par l'entreprise de menuiserie David Olier de Plouvorn.

La participation aux frais de fonctionnement des écoles extérieures scolarisant des élèves domiciliés sur Plouvorn est la suivante : 703 €/élève.

3.517 €. sont versés à la commune de Plouévan où 5 enfants y sont scolarisés à l'école Simone Veil

2.813 €. sont versés à la commune de Landivisiau où 4 enfants y sont scolarisés à l'école rue d'Arvor et l'école rue Diderot.

Liste Electorale

Les élus suivants sont désignés pour participer à la commission chargée de la révision de la liste électorale :

Commission chargée de la révision de la liste électorale		
<u>Membres titulaires</u>		
NENEZ Marie-France	BOULAIRE Véronique	MARC Anne-Hélène
BRAS Philippe	GUILLERM Philippe	
<u>Membres suppléants</u>		
PAGE Hélène	JUDEAU Mariannick	PHILIP Stéphane
GRALL David	OEHLER Ingrid	

La modification des représentants communaux aux établissements publics est actée comme suit :

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT DE L'HORN	
<i>Membres titulaires :</i>	
Gilbert MIOSSEC	Martial CADIOU Nicolas CADIOU
<i>Suppléants :</i>	
Nicolas CADIOU Martial CADIOU	Pascale MOIGNE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU FINISTERRE - S.D.E.F.	
<i>Membres titulaires :</i>	
David LE SCANF	Gilbert MIOSSEC Pascale MOIGNE
<i>Suppléantes :</i>	
Pascale MOIGNE Gilbert MIOSSEC	Sandra LE GALL

FINISTERRE INGENIERIE ASSISTANCE - F.I.A.	
<i>Référent :</i>	
Grégory BODERIOU	

Monsieur Philippe Bras est désigné pour siéger à la Commission locale d'évaluation des charges (C.L.E.C.T.) de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Bâtiments Communaux-Espace Publics-Communication interne

Une réflexion est en cours sur les utilisations des locaux de l'Espace Jacques de Menou et l'optimisation des équipements en place. Le projet de travaux de rénovation thermique, liés aux économies d'énergie fait l'objet d'une inscription au programme de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (50 % de l'opération sollicitée).

Personnel Communal

La commune a recruté en contrat à durée déterminée Monsieur Florent Ozeel sur un poste d'agent d'entretien en espace vert.

Une rencontre est proposée jeudi 17 septembre prochain à 18 h à l'Atelier du Service Technique avec les élus et les employés communaux.

Monsieur le Maire, Gilbert Miossec, informe qu'une réflexion est lancée sur un audit de la gestion du personnel communal et du personnel de l'ASC en interaction avec les associations et la commune.

Questions diverses

Les élus proposent de demander aux propriétaires des animaux suivants : chevaux, ânes, poneys, moutons, chèvres de se faire connaître en Mairie : le but est de les contacter rapidement en cas de divagation sur la voie publique.